

GRH-08

GERER DES RESSOURCES HUMAINES DANS UNE IMF

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

A l'issue de la formation, chaque participant devra mieux :

- Maîtriser les différentes cotisations sociales liées à l'établissement d'un bulletin de paie
- Maîtriser les mécanismes de calcul et contrôler les charges sociales
- Être en mesure de déterminer les tranches de cotisations

CONTENU DU PROGRAMME DE LA FORMATION :

- Prendre connaissance de la réglementation encadrant les charges sociales et bulletin de paie
 - ✓ Assimiler les mentions obligatoires et facultatives du bulletin de paie
 - ✓ Retour sur le bulletin de paie simplifié
- Déterminer les bases de calcul des cotisations salariales et patronales
 - ✓ S'informer sur la notion de plafond de sécurité sociale et de tranches A, B et C
 - ✓ Etude sur le cas de proratisation de plafonds dans les cas de :
 - Le cas du temps partiel
 - Embauche ou départ de l'entreprise en cours de mois
 - Focus sur les multi-employeurs
 - Neutralisation du plafond de sécurité sociale
 - ✓ Visualiser les différentes assiettes des cotisations sociales
 - Les cotisations plafonnées
 - ✓ Le versement transport : définition et mise en contexte de son application
 - ✓ Prendre en compte les cotisations versées à Pôle emploi
 - ✓ Forfait social : assiette et taux de cotisation
- S'informer sur l'importance de la cotisation de retraite complémentaire dans l'établissement de la paie
 - ✓ Le calcul relatif aux non-cadres
 - ✓ Cadres et assimilés cadres
 - ✓ Affectation des sommes isolées
- Appréhender les charges fiscales du bulletin de paie
 - ✓ La taxe sur les salaires
 - ✓ Les calculs liés à la taxe d'apprentissage
 - ✓ Formation professionnelle continue

PUBLIC CIBLE :

Service comptabilité

DUREE DE LA FORMATION :

03 journées de 8 heures chacune

ANIMATEUR :

Formateur spécialisé avec longue expérience